GROUPE (3R) PLUS INC.

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle des membres de la corporation Groupe (3R) Plus Inc, à la succursale de Lévis, le 26 novembre 2025 à 18h30.

PRÉSENTS : Voir liste jointe en annexe formant un

quorum des membres de la corporation.

Est également présente, à l'invitation des membres de la corporation, Mme Caroline Gallant, directrice générale ainsi que certains membres du personnel.

Les membres présents de la corporation formant quorum et ayant renoncé à tout autre avis de convocation, la réunion est déclarée régulièrement constituée sous la présidence de monsieur Philippe Chauvette, madame Pénélope Provencher agissant comme secrétaire de la réunion.

ORDRE DU JOUR

Un projet d'ordre du jour ayant été expédié, au préalable, aux membres de la corporation avec l'avis de convocation,

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL FUT UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'ADOPTER comme ordre du jour de la présente assemblée le projet d'ordre du jour qui fut expédié aux membres avec l'avis de convocation, sous réserve de l'inversion des points 5 et 6, afin que les états financiers soient présentés avant le mot du président et de la correction au point 9 pour se lire ainsi *« Nomination de la firme comptable pour 2025-2026 »*.

ADOPTÉE

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA CORPORATION TENUE LE 27 NOVEMBRE 2024.

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de la Corporation tenue le 27 novembre 2024 ayant été soumis au préalable à tous les membres de la corporation, le président a été dispensé de la lecture et,

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL FUT UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'ADOPTER comme procès-verbal de l'assemblée générale des membres tenue le 27 novembre 2024, le procès-verbal tel que soumis.

ADOPTÉE

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA CORPORATION POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 JUILLET 2025

Le président invite madame Élodie Gagnon à soumettre et présenter aux membres les états financiers pour l'exercice terminé le 31 juillet 2025, tels qu'examinés par la firme Blanchette Vachon s.e.n.c.r.l., l'auditeur des comptes de la corporation.

Mme Élodie Gagnon précise qu'au cours de la présente année financière, Écolivres termine l'année financière avec un déficit de 133 384 $, notamment parce que nous étions au milieu des travaux à cette date et que des encaissements des prêts et subventions étaient à venir. Dans les circonstances, il est mentionné que le conseil d'administration peut s'attendre à ce que le bilan soit positif pour le prochain exercice financier.

Aucune autre question n'étant soulevée,

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL FUT UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE RECEVOIR les états financiers de la corporation pour l'exercice complété le 31 juillet 2025, tels qu'examinés par notre firme comptable ainsi que le rapport de mission d'examen et de prendre bonne note de la teneur des documents complémentaires.

ADOPTÉE

Mme Élodie Gagnon quitte l'assemblée à 19h04.

MOT DU PRÉSIDENT

Le président souligne le travail exceptionnel de la directrice générale, remercie le conseil d'administration, mais surtout félicite les employés pour leur travail et tous les contre-coups qu'ils ont encaissés, le tout en lien avec l'agrandissement des locaux.

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024-2025

La directrice générale présente le rapport annuel 2024-2025. Elle souligne que nous avons reçu en dons 227 144 kg, dont 86 175 kg proviennent des cueillettes. Les rabais accordés à nos membres furent de 89 000$. Notre achalandage fut en moyenne de 8080 personnes par mois. Le nombre d'items vendus a atteint 229 423 items pour un prix moyen de 3.22$.

La directrice générale mentionne que l'année 2025 en fut une de transformation et elle porte à l'attention des membres qu'il y a eu une augmentation des revenus comparativement à la dernière année financière, et ce, malgré les rénovations. Elle souligne d'ailleurs le travail des employés qui ont su s'adapter lors des travaux d'agrandissement.

Écolivres compte 25 employés, 9 stagiaires et 12 bénévoles ainsi qu'une quarantaine de bénévoles uniquement dans le groupe de bénévolat pour le programme lire et faire relire.

La directrice générale remercie le conseil d'administration pour son implication et appui au cours de la dernière année.

La directrice rappelle les valeurs d'Écolivres qui son S.U.P.E.R. :

Sentiment d'appartenance
Unique
Plaisir partagé
Engagement envers l'environnement
Reconnaissance (employés, donateur, client, bénévoles et partenaires).

Elle termine en soulignant le prix d'économie circulaire qui a été remporté au Gala des Pléiades, ainsi que la parution d'un article de journal dans la Presse et la participation d'Écolivres au salon du livre de Lévis.

CONFIRMATION ET RATIFICATION DES GESTES POSÉS ET DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 JUILLET 2025

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL FUT UNANIMEMENT RÉSOLU :

D’APPROUVER et DE RATIFIER les gestes posés et les décisions prises par les membres du conseil d’administration depuis le 1er août 2024 jusqu’au 31 juillet 2025 et ce, sans réserve aucune, suivant ce qui apparaît au registre des procès-verbaux de la corporation.

ADOPTÉE

NOMINATION DE LA FIRME COMPTABLE POUR L’EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 JUILLET 2026

Le président recommande de poursuivre avec la firme comptable Blanchette Vachon s.e.n.c.r.l.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL FUT UNANIMEMENT RÉSOLU :

D’AUTORISER le conseil d’administration à procéder à la reconduction de la firme comptable Blanchette Vachon s.e.n.c.r.l. pour l’exercice financier à être complété le 31 juillet 2026.

ADOPTÉE

ÉLECTION ET NOMINATION DES ADMINISTRATEURS

Mme Caroline Gallant préside l’élection des administrateurs alors que Mme Jessica Chauvette agit à titre de secrétaire de l’élection des administrateurs.

Elle mentionne que cinq postes sont en élection et qu’une démission a été reçue entre la convocation de l’assemblée et l’assemblée.

Cinq candidatures sont présentées lors de l’assemblée, dont 2 nouvelles.

M. Yves Dionne présente sa candidature à titre d’administrateur en mentionnant qu’il a été séduit par Écolivres, qu’il est une jeune retraité avocat en droit du travail et qu’il a le souhait de redonner à la communauté.

Mme Caroline Gallant présente la candidature de Mme Jacinthe Rochette qui a le titre de CRHA, ce qui représente une expertise intéressante pour le conseil d’administration.

Le président mentionne que cinq postes sont en élection cette année et que cinq candidatures ont été déposées dans les délais prévus pour les cinq postes d'administrateurs qui étaient en élection cette année. Ceux-ci sont donc élus par acclamation.

Le poste de M. Philippe Chauvette est en élection, mais ce dernier ne désire pas se faire réélire, il ne présente donc pas sa candidature.

Il est suggéré de procéder à la nomination des membres du conseil d'administration de la corporation pour l'exercice financier en cours, et

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL FUT UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE NOMMER Marie-Josée Blanchet au siège numéro 8, François Côté au siège numéro 2, Pénélope Provencher au siège numéro 4, Jacinthe Rochette au siège numéro 6 et Yves Dionne au siège numéro 7 à titre de membres du conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée annuelle ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été nommés ou élus.

DE CONFIRMER qu'il reste un poste vacant sur le conseil d'administration.

DE PRENDRE acte du départ de M. Philippe Chauvette.

ADOPTÉE

AFFAIRES DIVERSES

Quelques questions sont soulevées par les membres et le président et la directrice générale ont répondu à celles-ci.

M. Michel-Pierre Bergeron mentionne les points suivants

Il souligne l'implication par le conseil d'administration quant à l'agrandissement du local. Il remercie et félicite les employés pour tous les efforts qu'ils ont déployés au cours de la dernière année et leur résilience face aux diverses situations engendrées par l'agrandissement. Il remercie et félicite Mme Caroline Gallant qui a su mener de la bonne façon l'évolution d'Écolivres et ce, tout au long des dernières années.

M. Pierre Croteau remercie M. Philippe Chauvette, président de la corporation pour l'accomplissement de ses mandats et son implication auprès d'Écolivres et remet au nom des employés une carte de remerciement.

Aucune autre affaire n'étant soumise, la réunion est levée à 19h57.

Pénélope Provencher

Pénélope Provencher, secrétaire